



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

Circonscription de Blaye

M Christophe GUILLEROT
I.E.N. Blaye

7 rue Urbain Albouy
33392 Blaye cedex

Secrétariat :
Mme ROBIN Béatrice

Téléphone
05 57 42 62 53
mél
ce.0331445s@ac-bordeaux.fr

Conseil d'Ecole

ECOLE ELEMENTAIRE :

SAINT-SAVIN

Conseil d'école du : 8 novembre 2022

Compte rendu du : 10 novembre 2022

Présents :

- **Enseignants** : Mmes BONNEFOI, DUPUIS, MASEDA, MIQUEL, SOULOUMIAC, BILLAUD, MAURY, LASSALLE, URIE Ms FRAPPE, LONGO, ANDRE
- **Parents d'élèves** : Mmes ROBEDE, FIEVET, HADDI, LEJEUNE, DUPONT, CAUTE, , BOURROUSSE M CAUTE
- **Représentant(s) de la mairie** : Mme RUBIO, Ms RENARD, PASCAUD

Excusé(s) :

- **I.E.N.** : M GUILLEROT
- **Enseignants** : Mmes BOUDET, VENET, MICO, STEIN, NORRITO
- **Parents d'élèves** : Mmes HERPAILLER, SIBELLA-BOURDIN, DUPONT, BARBANNEAU
- **Représentant(s) de la mairie** :

Ordre du jour

I – INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

- Résultats des élections
- Compétences et rôle du conseil d'école

II - FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

- Règlement intérieur
- Effectifs de l'école
- Budgets Municipaux
- Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative
- Travaux

II - SECURITE

- Sécurité incendie
- PPMS
- Plan vigipirate

III – PROJET ET VIE DE L'ECOLE

- Projet d'école : fiches actions 2022/2023
- Projets de classe
- Harcèlement : présentation de la charte d'engagement de l'école
- Animations de Noël

IV –PARCOURS DE L'ELEVE

- Dispositif d'aides (RASED, ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF, APC, Stages de réussite)
- Structure spécialisée (ULIS)

V-QUESTIONS DES PARENTS

PROCES VERBAL

Secrétaire de séance : M Hugo ANDRE (enseignant CM1)

I – INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

➤ Résultats des élections

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022 :

441 inscrits

150 votants (participation 34.01%)

23 bulletins nuls

127 exprimés

Les 15 candidats ont été élus avec 127 voix.

ROBEDE Angélique

FERRY Céline

BARBANNEAU Anne-Lise

BOURROUSSE Ingrid

CAUTE David

DUPONT Samantha

HADDI Wafaa

LEJEUNE Laetitia

DEHON Betty

HERPAILLER Johanna

SIBELLA-BOURDIN Soazig

FIEVET Aurore

ALEGRIAS Christian

CAUTE Joséphine

MIODINI Aurélie

Comme il est autorisé, nous proposons que pour l'année 2023/2024, les élections soient organisées uniquement par correspondance (plus de bureau de vote).

Le conseil d'école accepte cette proposition.

➤ **Compétences et rôle du conseil d'école**

a) Le Conseil d'école:

- vote le règlement intérieur
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école
- adopte le projet d'école pour lequel il est associé dans son élaboration.

b) Le conseil d'école est composé:

- du directeur
- des enseignants
- d'un membre du RASED
- du Maire et d'un conseiller municipal
- du DDEN
- des parents d'élèves élus titulaires
- de l'IEN

Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du Conseil d'école (sans pouvoir prendre part aux débats). Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent.

Il n'y a pas de DDEN pour l'école élémentaire de Saint-Savin.

II - FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

➤ **Règlement intérieur**

Remise du document « règlement intérieur » aux personnes présentes et lecture de celui-ci.

Modifications apportées :

Paragraphe 3) >Discipline-Sécurité-Hygiène

*“Les enseignants **et le personnel communal** se réservent la possibilité d'interdire certains jeux provoquant des conflits ou des difficultés de surveillance”*

*« Il est **demandé** aux parents de surveiller régulièrement tout au long de l'année la chevelure de leurs enfants et d'avertir les enseignants dès l'apparition des poux afin d'en informer tous les parents de l'école ».*

*“**Afin de limiter le nombre de vêtements égarés, il est recommandé aux parents de les marquer au nom de leur enfant.**”*

Paragraphe 5) Concertation entre les familles et les enseignants

« Pour un entretien entre les enseignants et les familles, il est **nécessaire** de prendre rendez-vous avec l'enseignant. »

Le règlement est adopté à l'unanimité par le Conseil d'école.

➤ **Effectifs de l'école "**

Niveaux	Rentrée 2022 (14 classes + 1 ULIS)	Au 8 novembre 2022 (14 classes + 1 ULIS)	Prévisions rentrée 2023 (14 classes + 1 ULIS)
CP	37	37	56
CE1	51	53	37
Totaux CP→CE1	88 (12,57 élèves par classe)	90 (12,85 élèves par classe)	93 (13,28 élèves par classe)
CE2	63	63	52
CM1	45	44	63
CM2	66	66	45
Totaux CE2→CM2	174 (24.85 élèves /classe)	173 (24,71 élèves/classe)	160 (22.85 élèves/classe)
Totaux CP→CM2	262	261	250
ULIS ECOLE	12	12	12

Les élèves sont répartis en 14 classes :

CP 15 élèves Angélique VENET Salle 11	CP 15 élèves Pascal FRAPPE Salle 10
CPCE2 16 (7/9) élèves Audrey LASSALLE Salle 8	CE1 13 élèves Marie BILLAUD Salle 5bis
CE1 12 élèves Alexandra SOULOUMIAC Salle 5	CE1 13 élèves Stéphanie DUPUIS Salle 6
CE1 13 élèves Anne-Cécile MAURY Salle 6bis	CE2 28 élèves Noémie MASEDA Salle 9
CE2 27 élèves Hélène NORRITO Salle 7	CM1 22 élèves Hugo ANDRE Salle 7bis
CM1 22 élèves Cécile MIQUEL Salle 12	CM2 22 élèves Sophie BOUDET Salle 4
CM2 22 élèves Emmanuelle STEIN Salle 3	CM2 22 élèves Delphine URIE Salle 2
ULIS ECOLE Mme BONNEFOI 12 élèves Salle 1	

RENTREE 2022 :

A la rentrée 2022, l'école devrait fonctionner selon les conditions suivantes:

- 14 classes réparties en 7 classes dédoublées et 7 classes du CE2 à CM2.
- 1 regroupement ULIS

➤ **Budgets Municipaux**

Lors du Conseil d'école d'avril 2022, le budget de fonctionnement sollicité par l'école pour l'année 2022/2023 avait été présenté sur la base de 250 élèves.

Il a été actualisé sur la base de 260 élèves et 2 sorties avec nuitées. :

Fournitures scolaires	37 € par élève	9620
Manuels et livres	13 € par élève (1 manuel)	3380
Papier photocopieur		1400
Comités de lecture		990
Voyages scolaires (transports)	18€ par élève (2 à 3 sorties)	4680
Spectacle de Noël	4€ par élève	1040
Fournitures bureau		200

Piscine (transport + entrées)		4526
Sonorisation Kermesse		500
Sortie avec nuitées pour l'année 2022/2023	16 € par élève et par jour sur 3 jours	2400
Sortie avec nuitées pour l'année 2019/2020	16 € par élève et par jour sur 3 jours	2400
	total	31136

La Municipalité confirme ce budget.

➤ **Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la cooperative**

RECETTES		DEPENSES	
<i>Cessions de produits (photos de classes,...)</i>	6091,00	<i>Achats pour cessions (photos de classes)</i>	5820,07
<i>Produits activités éducatives (vente objets fabriqués, participations sorties, spectacles, voyages, fête de l'école, fêtes, tombola,...)</i>	14186,81	<i>Charges activités éducatives (Sorties, spectacles, lotos kermesse, Livres, BCD,...)</i>	11373,62
<i>Subvention Mairie</i>	3072,00	<i>Cotisation versée à l'OCCE</i>	516,80
<i>Aide des Associations</i>	2430,31	<i>Assurances versées</i>	68,00
<i>Autres produits</i>	0,00	<i>Charges exceptionnelles</i>	0,00
<i>Cotisations (participation facultative des familles en début d'année)</i>	1307,00	<i>Budget de gros équipement</i>	449,95
		<i>Frais bancaires</i>	10,00
	27087.12		18238.44

CHARGES : 18238,44 €

PRODUITS : 27087,12 €

EXCEDENT 2021/2022 : 8848,68 €

- mandataire titulaire : Daniel LONGO

- mandataire suppléant : Angélique VENET

➤ **TRAVAUX MAIRIE :**

VPI :

2 salles ont été équipées en VPI (5bis et 6bis).

Travaux en cours :

Un volet roulant est sur le point d'être remplacé (sous garantie), salle 11.

Divers menus travaux à effectuer dans des salles sont signalés par les enseignants. La liste sera transmise à la Mairie.

II - SECURITE

➤ **Sécurité incendie**

Deux exercices sont prévus par an (septembre et janvier).

Le premier exercice a eu lieu le vendredi 16 septembre à 10h05. La situation était préparée avec les élèves, les alarmes ont bien fonctionné, l'évacuation s'est bien réalisée.

➤ **PPMS**

Deux documents de Plan Particulier de Mise en Sureté doivent être mis en place.

- Un document concernant les risques majeurs
- Un document concernant le risque « attentat intrusion ».

Ils concernent 13 classes sur 15 et la salle des maîtres. (2 classes et le local RASED sont concernés par les PPMS de la maternelle).

PPMS « Risques Majeurs »

Risques majeurs identifiés sur Saint-Savin : feux de forêt, glissement de terrain, risque nucléaire, risque tempête

Signal : corne de brume (un coup long, silence, un coup long, silence)

Un exercice sera réalisé dans le courant du second trimestre.

Confinement : 3 zones

- Classes 2 et 3 : CM1 Mme MIQUEL, CM2 Mme STEIN, CM2 Mme URIE, ULIS Mme BONNEFOI (78 élèves max, 8 adultes max)
- Classes 4, 5, 5bis, 6 et 6bis : CM2 Mme BOUDET, CE1 Mme SOULOUMIAC, CE1 Mme BILLAUT, CE1 Mme DUPUIS, CE1 Mme MAURY, CM1 M ANDRE (95 élèves max, 9 adultes max)
- Classe 9 : CE2 Mme MASEDA, CE2 Mme NORRITO, CPCE2 Mme LASSALLE (67 élèves max, 4 adultes max)

Besoins : Cornes de brume

PPMS risque « Attentat Intrusion »

Le PPMS est présenté.

Les PPMS sont transmis à la Mairie et à la DSDEN.

Un exercice pour chaque PPMS est à effectuer par an.

L'exercice concernant le risque « intrusion » a eu lieu le vendredi 14 octobre 2022 à 10h.

Constats :

- Les signaux d'alerte ont bien fonctionné

Besoins : 2 sifflets électroniques

Plan vigipirate

Les consignes aux personnels de l'Éducation nationale, aux parents d'élèves et aux élèves sont les suivantes :

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;

Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

En école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

III – PROJET ET VIE DE L'ECOLE

➤ **Projet d'école : Fiches actions 2022/2023**

Le projet d'école s'inscrit dans ces 3 objectifs départementaux fixés par le directeur académique :

1. Améliorer les résultats des élèves dans les fondamentaux
2. Préserver/améliorer le climat scolaire
3. Favoriser l'inclusion dans une logique de parcours

5 axes ont été choisis :

Axe 1 : Renforcer les acquisitions du lire et comprendre (*Fluence, Compréhension de l'implicite...*)

→ *Fiche action n°1 : le langage oral (exposés, débats, poésies, lectures offertes,...)*

Axe 2 : Construire les compétences psycho-sociales des élèves ...

→ *Fiche action n°2 : L'élève citoyen, acteur du vivre ensemble (conseil des élèves, journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre,...)*

Axe 3 : Sécuriser le parcours des élèves en développant les partenariats

→ *Fiche action n°3 : La parentalité et les partenariats (ouvrir l'école aux parents, conforter le lien avec le périscolaire,...)*

Axe 4 : Favoriser la réussite de tous

→ *Fiche action n°4 : Les parcours individualisés (prise en compte de la difficulté scolaire à travers les PPRE, conforter le dispositif ULIS, accompagner les élèves à haut potentiel, fiche de suivi de l'élève...)*

Axe 5 : Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducation à la santé)

→ *Le parcours culturel et artistique de l'élève (participation à des projets culturels dans le cadre des « traversées imaginaires », sorties avec nuitées pour les CM2 et les CM1...)*

➤ **Projets de classe**

CM2 :

- Sortie en début d'année, en Auvergne du 28 au 30 septembre 2022 : Travail sur le vivre ensemble, fédérer le groupe CM2, travail scientifique autour des volcans, volet sportif (escalade, course d'orientation, randonnée).
- Projet randonnée tout au long de l'année avec rando à St-Christoly, rando urbaine à Bordeaux (avec visite d'expo).
- Ateliers pendant la semaine du goût.
- Piscine sur une dizaine de séances.
- Débats philo pour aborder entre autre des thèmes de société en demi-classe avec l'intervention du RASED.
- Projet Labo-maths sur le boulier chinois.
- Visite au collège.
- Visite de la caserne des pompiers dans le cadre d'Apprendre à porter secours.

CM1:

- Classe découverte en Dorgogne sur 3 jours articulée autour du Moyen-Age et de l'éducation au développement durable.
- Projet Natura 2000 en vue de faire découvrir les espèces protégées locales et les problématiques de préservation de la biodiversité locale.

CM1 Mr André :

- Conseils d'élèves hebdomadaires, projet vélo, correspondance avec classe du marais poitevin

CM1 Mme Miquel :

- Rallye lecture

CE2:

- Comité de lecture.

CE2 Mme Norrito :

- Participation à "Livre en citadelle" avec la réception d'un illustrateur.
- Projet Natura 2000.

CE2 Mme Maseda :

- Apprentissage de la langue des signes.

CE1 :

- Projet de classe "dehors" et la multitude d'ouvertures que cela implique : Sorties de classe régulières autour de l'école, avec thématiques préétablies.
- Sortie au cinéma pour le film "Le Chêne"
- Projet Natura 2000.
- Suivi de la régata la Route du Rhum.
- Cycle vélo

CP:

- ✓ Sortie au cinéma pour le film "Le Chêne" en lien avec EDD et sciences naturelles.
- ✓ Semaine du goût : découverte des fruits d'automne et petit-déjeuner avec les familles.
- ✓ Projet cirque en partenariat avec compagnie artistique : séances de pratiques, spectacle des enfants et spectacle professionnel en clôture.
- ✓ Participation à "Livres en citadelle" avec accueil d'une autrice, axé autour de la notion de consentement.
- ✓ Projet Route du Rhum.
- ✓ Participation aux Comités de lecture.

- **Harcèlement : présentation de la charte d'engagement de l'école**

Au cours du Conseil d'école de juin 2022, le protocole de lutte contre le harcèlement scolaire a été présenté.

A la rentrée 2022, l'école a signé la Charte d'engagement PHARe :

1. Mon école s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme PHARe.
2. Mon école s'engage à s'appuyer sur l'équipe ressource de la circonscription formée par l'académie à la prise en charge des situations de harcèlement.
3. Mon école prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mon école s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
5. Mon école s'engage à participer aux temps forts : concours NAH, Journée NAH, Safer Internet Day.
6. Mon école s'engage à dispenser les 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves du CP au CM2.

- **Animations de Noël**

Marché de Noël le mardi 6 décembre à partir de 16h30 dans la cour. Participation des Loupiots de Saint-Savin.

Spectacle offert par la mairie le vendredi 9 décembre : ALDEBERT et Compagnie

IV –PARCOURS DE L'ELEVE

- **Dispositifs d'aide (RASED, ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF, APC)**

Le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficultés) se compose d'une psychologue scolaire, Mme BOURGUELLE et deux enseignants spécialisés dont Mme Sylvie RODRIGUEZ qui intervient à l'école de Saint-Savin. Le RASED vient en soutien aux élèves présentant des difficultés scolaires. L'aide se présente sous différentes formes : dans la classe, en petits groupes, en individuel pour un accompagnement psychologique...

L'accompagnement éducatif est mis en place sur l'école : aide aux devoirs et chorale sont proposés. 7 enseignants et 1 AVS assurent ces heures qui ont lieu le lundi 16h à 17h.

L'APC (activité pédagogique complémentaire) se déroule le mardi et le jeudi de 16h à 16h45. Elle concerne les élèves en difficultés et est assurée par l'ensemble des enseignants en groupes restreints (entre 3 et 6 élèves maximum).

➤ - **Structure spécialisée (ULIS)**

Présentation du fonctionnement de l'ULIS

Les élèves en situation de handicap bénéficient du dispositif ULIS. Ils sont inscrits dans les classes ordinaires et rejoignent l'ULIS pour les activités qu'ils ne peuvent pas suivre dans leur classe d'inclusion.

V-QUESTIONS DIVERSES:

- **Sobriété énergétique :**
Devant la forte augmentation du coût de l'énergie et dans un souci de lutte contre le réchauffement climatique, la mairie invite les utilisateurs des locaux à la plus grande vigilance.

- La première tranche des travaux concernant l'école maternelle et le nouveau restaurant scolaire ont démarré et les délais devraient être tenus : les trois salles de classes maternelles devraient être opérationnelles à la rentrée 2023 et le restaurant scolaire début 2024. Un surcoût très important est à signaler qui risqué d'impacter la réalisation de la seconde phase. Le restaurant scolaire actuel ne sera pas détruit et pourra être mis à disposition des écoles.

- Les Parents d'élèves demandent si tous les enfants de l'école partiront en sortie scolaire avec nuitées au cours de leur scolarité élémentaire. Il leur est répondu que c'est l'objectif que s'est fixé l'équipe pédagogique et que cela devrait être possible en faisant partir deux niveaux de classe par an pour rattraper les « années COVID ».

Fin de séance 19h37

Signature du directeur :

Signature du secrétaire de séance :